

-VILLE DE SAINT-APOLLINAIRE-  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2014**

**Etaient présents : 26**

Mesdames, Messieurs, Rémi DELATTE, Jean-François DODET, Michèle LIEVREMONT, Frédéric GOULIER, Christine RICHARD, Robert PETIOT, Annie LOCATELLI, Philippe DAISEY, Norbert SICARD, Nelly BOUVERET, Christian PROTET, Frédéric TISSOT, Dominique MARECHAL, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Véronique SANSONNY (arrivée au point n°5, pouvoir à Dominique MARECHAL jusqu'au point n°4), Valérie ZIPPO, Christophe ORRY, Mélanie COUSIN, Aurélia BUONOCORE, Adrien HUGUET, Frédérique CHARTON, Philippe ARDOUIN, Daniel CORNOT, Ludivine DEMACON

**Etaient absents ou excusés : 3**

Mesdames Brigitte KETTERER (pouvoir à Michèle LIEVREMONT), Françoise CAMILLERI (pouvoir à Annie LOCATELLI) Monsieur Patrick NAIGEON (pouvoir à Frédéric GOULIER)

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Madame Frédérique CHARTON a été élue secrétaire.**

**1°) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2014**

Sans observations

**2°) Communication et compte-rendu de la délégation donnée au Maire**

**CONCESSIONS CIMETIERE :**

Vente d'une concession pour la période du 10 avril au 22 mai 2014.

**ATTRIBUTION DE MARCHES**

- fourniture et pose de clôture pour l'espace ludicanis à l'entreprise FEVRE VIELLARD 8 rue du Gué des Pauvres 21470 Brazey en Plaine pour la somme de 13 262.63 € ht
- fourniture de matériel électrique pour l'éclairage public en 2014, reconductible 3 fois avec la société CEEC – 7 rue au Chatoux 21490 Ruffey les Echirey, pour un montant minimum annuel de 4 000 € ttc et un montant maximum annuel de 15 000 € ttc.
- travaux de peinture et remplacement de sol de 2 classes du groupe scolaire maternel Paquier d'Aupré et travaux de peinture du bardage du centre technique, avec la société SNRF FERRAROLI RENATO – 1677 Cours de Gray 21850 Saint-Apollinaire pour un montant de 14 670.20 € ht.
- travaux de voirie – programme annuel 2014 – avec l'entreprise ROGER MARTIN - 21850 Saint-Apollinaire pour un montant de 332 474.90 € ht soit 398 969.88 € ttc.
- travaux de réfection et d'entretien de la signalétique horizontale pour l'année 2014 avec trois reconductions annuelles possibles, avec l'entreprise SIGNATURE, 21200 Montagny les Beaune, pour un montant annuel de 15 000 € ht minimum et 40 000 ht maximum.

**Conclusion d'un avenant à marché**

- avenant au marché d'entretien de la voirie communale pour la période 2011-2014, avec l'entreprise EUROVIA – 134 avenue de la Gare – 21220 Gevrey Chambertin, ayant pour objet la rectification d'une erreur matérielle dans le CCAP – article révision de prix.

### Régies comptables

- modification de la régie de recettes pour la publicité dans la revue Regards Croisés pour suppression de l'encaisse maximum, compte-tenu de la perception des recettes uniquement par chèques.

## - FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

### 3°) Comptes administratifs 2013 : budget général et budget annexe «location de salles»

Michèle LIEVREMONT présente les comptes administratifs 2013 :

#### **Budget général**

	Opérations réelles	Opération d'ordre	Total
Dépenses	7 295 402	203 633	7 499 035
Fonctionnement	1 861 310	6 739 327	8 600 637
Dépenses Investissement	9 156 712	6 942 960	16 099 672
<b>TOTAL</b>			
Recettes	8 337 627	55 507	8 393 134
fonctionnement	1 304 129	6 887 453	8 191 582
Recettes Investissement	9 641 756	6 942 960	16 584 716
<b>TOTAL</b>	3 040 520	---	3 040 520
<b>Report excédent Fonctionnement</b>	540 016	---	540 016
<b>Report excédent Investissement</b>	13 222 292	6 942 960	20 165 252
<b>TOTAL</b>			
<b>Résultat</b>	4 065 580	-----	4 065 580

#### **Budget annexe « Locations de salles »**

- Section de fonctionnement
    - Dépenses réelles 60 560
    - Recettes réelles 81 174
    - Excédent de clôture 20 614
  - Section d'investissement
    - Dépenses réelles 35 577
    - Recettes réelles 38 047
    - Excédent de clôture 2 470
- Excédent global : 23 084€

**Le conseil municipal ADOPTE (28 VOIX POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, M. le Maire s'étant retiré de la salle) les comptes administratifs 2013 du budget général et du budget annexe « Locations de salles ».**

### 4°) Comptes de gestion 2013

**Le conseil municipal ADOPTE à l'unanimité** les comptes de gestion 2013 du budget général et du budget annexe «locations de salles» dressés par Mme le Receveur.

### 5°) Affectation des résultats 2013 : budget général et budget annexe «location de salles»

**Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité** d'affecter, après approbation du compte administratif 2013, les résultats de fonctionnement de la manière suivante :

#### 1) Budget principal

Excédent de fonctionnement	3 934 618.92 €
Affectation en investissement (article 1068)	1 100 000.00 €
Report en section de fonctionnement (article 002)	2 834 618.92 €

## 2) Budget annexe « location de salles »

Excédent de fonctionnement	15 957.75 €
Affectation en investissement (article 1068)	0 €
Report en section de fonctionnement (article 002)	15 957.75 €

## 6°) Bilan des acquisitions et des cessions immobilières 2013

**Le conseil municipal PREND ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions réalisées par la commune en 2013.

## 7°) Décision modificative n°1

**Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité la décision modificative au budget 2014, chapitre 014, à savoir :** + 37 000 € au crédit initial voté au BP 2014 de 35 000 € à l'article 739115 « prélèvement » au titre de l'article 55 de la loi SRU.  
+ 630 € à l'article 7398 « reversements, restitutions et prélèvements divers ».

## 8°) Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

**Le conseil municipal ADOPTE (26 VOIX POUR, 3 CONTRE : Philippe ARDOUIN, Daniel CORNOT, Ludivine DEMACON, 0 ABSTENTIONS),** le règlement intérieur tel qu'il a été transmis avec la note de synthèse aux élus, avec les modifications suivantes :

\*Le terme « président » sera substitué à celui de « maire » en tant que de besoin ;

\*Article relatif aux comptes rendus : la phrase « le compte-rendu pourra reprendre les explications de vote des élus pour le débat d'orientations budgétaires, le budget et le compte administratif » devient « le compte-rendu pourra reprendre les débats ou les explications de vote des élus pour le débat d'orientations budgétaires, le budget et le compte administratif ».

\*Article relatif au bulletin d'information générale : suppression de la phrase « ce droit est limité à Regards Croisés ».

## 9°) Election des représentants du syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Tille aval, de la Norge et de l'Arnison

**Le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité** d'élire, au scrutin de liste, à bulletin secret, 1 membre titulaire et 1 suppléant, élus du conseil municipal à la majorité absolue :

- membre titulaire : Norbert SICARD
- membre suppléant : Christian PROTET.

## 10°) Election des représentants au syndicat intercommunal d'électrification de Plombières les Dijon

**Le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité** d'élire, au scrutin de liste, à bulletin secret, 2 membres titulaires et 1 suppléant, élus du municipal à la majorité absolue :

- membres titulaires : Frédéric GOULIER et Norbert SICARD
- membre suppléant : Nelly BOUVERET.

## 11°) Signature d'une convention avec GESLAND DEVELOPPEMENTS

Afin de permettre la mise en vente de biens matériels communaux réformés, via un site d'enchères, **le conseil municipal MANDATE à l'unanimité** M. le Maire pour signer une convention avec la société GESLAND DEVELOPPEMENTS moyennant un droit d'entrée de 500 € ht ainsi qu'une commission de 10 % + tva, du montant des ventes.

## 12°) Adhésion à l'association Cap Nord et nomination d'un représentant

**Le Conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité :**

- d'adhérer à l'association Cap Nord moyennant une cotisation annuelle (en 2014) de 100 €,
- de désigner un représentant du conseil municipal : Patrick NAIGEON.

**13°) Avis sur le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du Grand Dijon**

**Le Conseil municipal REND à l'unanimité**, un avis favorable sur le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du Grand Dijon pour les communes de Flavignerot, Corcelles-les-Monts (nouvelles communes adhérentes au Grand Dijon) ainsi que Dijon suite aux transferts du stade Gaston Gérard et de la salle d'escalade Cime altitude 245.

**14°) Compte-rendu des délégués sur les comptes des associations : ASC et AMSA**

**Le conseil municipal PREND ACTE** du rapport des délégués du conseil municipal auprès de l'Association Sportive et Culturelle et de l'Association Musicale de Saint-Apollinaire pour l'année 2012/2013.

- **TRAVAUX, URBANISME, DEVELOPPEMENT DURABLE :**

**15°) Signature d'une nouvelle convention avec le centre hospitalier universitaire (CHU) de Dijon**

**Le Conseil municipal MANDATE à l'unanimité**, M. le Maire pour signer une nouvelle convention avec le CHU de Dijon, pour la mise à disposition gratuite du parking situé à l'angle sur le rond-point Jean Moulin et le long de la rue du Dr Schmitt.

**16°) Avis sur la demande d'installation classée sollicitée par la société SETEO Cap Nord**

**Le conseil municipal EMET à l'unanimité**, un avis favorable assorti de préconisations à la demande de la société SETEO de s'implanter rue en Clairvot zone Cap Nord, dans le cadre de la procédure d'installations classées pour la protection de l'environnement.

**17°) Aire Cani-ludique – parc du temps libre : signature de conventions avec des partenaires**

**Le Conseil municipal MANDATE (26 VOIX POUR, 0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS : Philippe ARDOUIN, Daniel CORNOT, Ludivine DEMACON)**, M. le Maire pour signer une convention avec l'association « la grande famille du chien » pour permettre l'évolution des chiens sous la surveillance de leurs maîtres et l'entreprise « entre chien et vous » dont l'activité est l'éducation canine et la zoothérapie, pour une durée de 3 ans.

**18°) Signature d'une convention GAZPAR avec GrDF**

**Le Conseil municipal MANDATE à l'unanimité**, M. le Maire pour signer une convention avec GrDF pour la mise en place d'antennes relais sur 1 ou 2 bâtiments communaux, qui permettront d'améliorer le service rendu aux consommateurs, en particulier par une facturation sur index réel et une meilleure information sur la consommation.

- **SOLIDARITES, FAMILLES, VIE SCOLAIRE :**

**19°) Assouplissements apportés suite au décret du 7 mai 2014 sur les rythmes scolaires : demande de dérogation**

Suite à la parution d'un nouveau décret ministériel le 7 mai dernier, des assouplissements permettent d'envisager une nouvelle hypothèse : la possibilité de rassembler les trois heures de Nouvelles Activités Péri-éducatives sur une demi-journée.

Une enquête auprès des familles a été lancée qui fait apparaître que 70 % des parents sont favorables à cette nouvelle organisation.

Le projet d'expérimentation doit être proposé conjointement par le ou les conseils d'écoles concernés et la commune. Il est transmis pour instruction à l'Inspection académique et la décision d'autoriser la demande de dérogation est prise par le recteur d'académie.

Au vu de la complexité de ce dossier et des délais, **le conseil municipal, DECIDE (26 VOIX POUR,**

**0 CONTRE, 3 ABSTENTIONS : Philippe ARDOUIN, Daniel CORNOT, Ludivine DEMACON) :**

- 1) de solliciter un moratoire pour 2014 auprès de la direction académique,
- 2) en cas de refus, de demander une dérogation pour la mise en place de l'aménagement sur une demi-journée et de fixer les tarifs qui seront facturés aux usagers du service.

- **SPORTS**

**20°) Demande de subventions auprès de partenaires pour le terrain synthétique et le pas de tir au complexe sportif de Louzole**

**Le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité**, de solliciter des subventions auprès des partenaires ci-après :

Conseil Régional	152 400 €
Conseil Général	21 350 €
Conseil Général pour le pas de tir (au titre du contrat Ambitions Côte d'Or)	10 000 €
Communauté d'Agglomération Dijonnaise	155 937 €
Centre national pour le Développement du Sport	116 952 €
Fédération Française de Football	50 000 €

- **PERSONNEL**

**21°) Modification du tableau des emplois et du régime indemnitaire**

**Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité** de créer trois postes d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet au 1<sup>er</sup> juin 2014 et de créer le régime indemnitaire correspondant.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- M. le Maire donne lecture des remerciements reçus des associations qui ont bénéficié du versement d'une subvention communale pour cette année 2014, à savoir :  
REVIVRE COTE D'OR (groupe d'entraide mutuelle)  
ASSOCIATION DES BOUCHONS  
SECOURS POPULAIRE  
ADAPEI  
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE  
AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE ST APOLLINAIRE ET DES ENVIRONS  
CERCLE PHILATELIQUE
- M. le Maire indique que le 12 mai 2014 a eu lieu le tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises. 22 épleumiens ont été tirés au sort : personnes âgées d'au moins 23 ans au cours de l'année 2015 et seulement 7 seront appelés à figurer sur la liste du jury criminel en Côte d'Or.

**L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20H15.**